

Les étages de végétation

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **17 (1978-1987)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

7. Les étages de végétation

7.1. LA NOTION D'ÉTAGE

Sommairement, l'*étage de végétation* est un grand complexe d'associations (ici un ensemble de «complexes de séries») conditionné par un certain climat régional, et surtout par la température (7.3). Malgré son grand âge, la notion d'étage est encore imparfaite; pour plus de détails, consultez EMBERGER (1930), MOOR (1951), DUCHAUFOUR (1966).

Les étages de végétation du Jura sont décrits par THURMANN (1849), MOOR (1951, 1952) et LEBEAU (1971).

7.2. DEUX ÉTAGES AU MAUREMONT

Le Mauremont présente deux étages de végétation: le submontagnard (bleus et violets bleutés de la carte), et le collinéen (toutes les autres couleurs).

L'étage *collinéen* (voir KISSLING 1979, 20) est l'étage des chênaies et tillaies, avec les séries correspondantes: groupes A, B, C et E. Autrement dit, c'est le domaine où se rencontrent la flore médioeuropéenne thermophile et la flore subméditerranéenne.

L'étage collinéen groupe ainsi les *ceintures* – *de la forêt mixte de chêne, de tilleul et d'érable*, – *du chêne pubescent*, – *steppique à Stipa*, – *de végétation atlantique* de SCHMID (1950, 1961). Le Mauremont peut être considéré comme région collinéenne, car:

- la majorité des associations collinéennes présentes ont une flore riche et bien typée;
- les associations collinéennes y sont très diverses, occupant tous les types de substrats;
- les associations collinéennes dominent dans le tapis végétal, jusque sur les ubacs, à part quelques ubacs encaissés dans des cluses.

Le Mauremont se rattache ainsi à l'étage de végétation le moins répandu en Suisse (voir les cartes de SCHMID 1950).

L'étage *submontagnard* groupe au Mauremont les hêtraies à flore thermophile (groupe G) et les érablières abyssales (F). Le groupe D s'y rattache peut-être aussi, mais son statut n'est pas clair. Cet étage correspond à l'aile la plus thermophile des trois *ceintures* – *du hêtre et du sapin*, – *steppique des montagnes*, – *de la forêt steppique* (SCHMID, op. cit.).

Nous avons par ailleurs mentionné la présence de quelques espèces montagnardes (3.4).

Au contraire de l'étage collinéen, le submontagnard est à peine ébauché au Mauremont: ses associations sont fragmentaires, peu variées, et cantonnées à quelques ubacs, de préférence dans des cluses fraîches. Ces enclaves submontagnardes dans les stations les plus froides indiquent néanmoins que le Mauremont est au sommet de l'étage collinéen. C'est d'ailleurs le cas général des zones collinéennes de l'adret jurassien (KISSLING 1983: 20.3.6, RICHARD 1965: carte de Chaumont – Châtoillon, GIGON 1980).

Il faut noter enfin qu'au voisinage du vallon du Cristallin, aux confins des côtes d'Oulens, l'élément submontagnard tend à devenir dominant, même sur les replats: peut-être est-ce l'effet d'un courant froid descendant dans ce vallon humide.

7.3. LA DOUCEUR DU CLIMAT RÉGIONAL

C'est surtout le climat thermique qui détermine les étages de végétation en Suisse. On peut s'en convaincre en comparant les cartes de SCHMID (1950) et de SCHREIBER (1977): la végétation collinéenne occupe les étages phénologiques les plus chauds, jusqu'à l'étage moyen des vergers et cultures. La confrontation avec les cartes climatologiques (SCHÜEPP et ZINGG 1965: planche 11, in IMHOF 1965-78) place l'étage collinéen dans les régions à température moyenne annuelle supérieure ou égale à 9 °C.

Par contre la pluviosité varie trop d'une région collinéenne à l'autre pour intervenir dans le déterminisme de l'étage collinéen: 55–80 cm de précipitations par an en Valais central, 80–100 dans le Jura tabulaire (Bâle, Schaffhouse), 90–120 dans le sillon jurassien et le bassin lémanique, plus de 160 cm au Tessin (UTTINGER 1967: planche 12, in IMHOF 1965-78).

La relative douceur du climat subjurassien – autour de 9 °C de température moyenne annuelle (PRIMAULT 1972, p. 26) – tient premièrement aux faibles altitudes (SCHREIBER 1968 a, p. 15), deuxièmement au réchauffement des nuits claires par la brise de pente de l'adret jurassien, le «Joran» (SCHREIBER 1968 b, p. 19, 30), et troisièmement à un facteur qui n'agit pas à La Sarraz: le réchauffement par la proximité des grands lacs (SCHREIBER 1968 a, p. 20; SCHÜEPP et al. 1978, p. 54).

7.4. A LA MARGE FROIDE DES CLIMATS COLLINÉENS

Flore et végétation placent le Mauremont au sommet de l'étage collinéen (7.2.). Cela correspond tout à fait au climat thermique relatif (tabl. 3): l'auréole collinéenne de l'adret jurassien, de La Sarraz à Bienne, est parmi les moins chaudes des zones collinéennes.

Tableau 3. Niveaux thermiques des zones à végétation collinéenne en Suisse.

Zones à végétation collinéenne	niveaux thermiques			des vergers et cultures		de la vigne		du figuier et de la vigne		
	sup/moy/inf			sup/moy/inf		sup/moy/inf		sup/moy/inf		
Vallées à foehn du Nord des Alpes (lac des 4 Cantons, Walensee, Haut-Rhin)	+	*	+	r	r					
Klettgau (Schaffhouse)		*	+	r						
basse vallée de l'Aar		*	*	r						
Sillon subjurassien de La Sarraz à Bienne		+	*	+						
bassin genevois, Côte lémanique, bassin bâlois			+	*	r					
Riviera lémanique, Chablais			+	*	*	r				
adret valaisan				+	*	+		r		
Tessin (Lugano, Locarno)					+	*		*	+	r

zones à végétation collinéenne d'après Schmid (1950).
niveaux thermiques d'après Schreiber et al. (1977) : r = très peu représenté, + = minoritaire mais régulièrement présent, * = dominant. Les 9 niveaux représentés correspondent à un gradient de température croissante vers la droite.

Par ailleurs, la fréquence des affleurements calcaires pauvres en réserves hydriques favorise la prolifération de la flore xérophile sur l'adret jurassien. L'aspect subméditerranéen qui en résulte donne au naturaliste une illusion de chaleur. Mais qu'il soit bien clair que la composante subméditerranéenne – si spectaculaire et dominante soit-elle – n'est que l'aile xérophile de l'étage collinéen. Les séries collinéennes des meilleurs terrains sont rares sur l'adret jurassien: l'abondance de la série IX au Mauremont est une exception. Les chênaies fertiles sont à chercher surtout dans les bassins genevois et bâlois.